



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
RÉUNION**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 20 mai 2020

### Coronavirus COVID 19 à La Réunion : un nouveau cas confirmé

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment un nouveau cas de coronavirus COVID-19 à La Réunion ce mercredi 20 mai à 15h00, **soit au total 447 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020. Les autorités sanitaires **ont le regret de déplorer le premier décès lié au coronavirus à La Réunion.**

#### SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 20 mai 2020

**446 cas ont été investigués** à cette heure par l'ARS, Santé publique France & l'Assurance Maladie, dont 71% sont des cas importés.

#### • Bilan des cas investigués :

<b>Cas importés</b> (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	317
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	12
<b>Cas autochtones secondaires</b> (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	66
<b>Cas autochtones</b> (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	63
<b>Nombre total de cas investigués</b>	446

#### • Situation sanitaire :

<b>Cas hospitalisés hors service de réanimation</b>	8
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	7
<b>Cas hospitalisés en service de réanimation</b>	2
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	2
<b>Patients ayant déjà atteint les critères de guérison</b>	411
<b>Décès</b>	1

**Contact presse**  
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974

## • Premier décès d'une personne atteinte de COVID-19 à La Réunion

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé ont le regret de déplorer le premier décès lié au coronavirus à La Réunion. Il s'agit d'un homme atteint de COVID-19, arrivé de Mayotte par évacuation sanitaire, décédé ce 20 mai 2020 au Centre Hospitalier Universitaire (CHU) Nord.

Agé de 82 ans, l'homme a été diagnostiqué COVID-19 à Mayotte, où il était hospitalisé au Centre Hospitalier de Mayotte.

Arrivé à La Réunion le 9 mai 2020 par évacuation sanitaire, il a été pris en charge au service réanimation du CHU Nord.

Il présentait plusieurs comorbidités ayant pu contribué à son décès survenu ce 20 mai 2020.

## • Contact-tracing

**Plus de 3500 personnes ont été appelées individuellement et suivies dans le cadre du contact-tracing.**

Mis en place par l'ARS, en concertation avec Santé Publique France, le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche (entourage familial, professionnel, passagers proches dans les avions...) avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de «sujets contacts» ou de «contacts»). Ces personnes ont fait l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle a été évalué leur état de santé et leur a été précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé** (avec prise de température) et appeler tous les jours un numéro vert dédié
- **appeler immédiatement le 15** en cas d'apparition de symptômes
- **porter les masques livrés à leur domicile** afin de limiter les risques de transmission du virus (sécuriser les déplacements au sein du domicile ou à l'extérieur pour motif de déplacement impérieux).

Avec le dé-confinement, le dispositif de contact-tracing a été réorganisé dans le but de :

- **gagner du temps pour limiter toujours davantage le risque de propagation du virus**
- **pouvoir toucher le plus grand nombre de personnes possible** : sachant qu'après le dé-confinement on peut prévoir qu'une personne contaminée pourra exposer en moyenne 20 personnes (contre 7, observé jusqu'à présent pendant la période du confinement).

## **Un dispositif à trois niveaux**

Afin de prendre en compte ce nombre important de personnes, le dispositif de contact-tracing reposera désormais sur 3 niveaux différents et complémentaires :

• **Premier niveau : le médecin traitant ou le médecin prescripteur du test**, pour la recherche et identification des personnes ayant été en contact étroit 48 heures avant le début des symptômes (entourage familial le plus proche).

• **Second niveau : l'Assurance-maladie**, pour l'identification des cas contacts au-delà de l'entourage familial (milieu professionnel, amical ...), l'appel de ces personnes pour leur donner toutes recommandations nécessaires parmi lesquelles figurent l'obligation, désormais, de se faire tester systématiquement (même sans symptômes) et l'obligation de respecter au moins une quatorzaine de jours d'isolement à domicile, voire plus dans certains cas.

• **Troisième niveau : l'ARS**, qui va appeler régulièrement les personnes contaminées et les personnes contact pour vérifier auprès d'elles que tout se passe bien à domicile pendant les périodes d'isolement indispensable.

L'ARS procèdera également aux investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.

**Contact presse**

**Service régional de la communication interministérielle**

Téléphone : 0262 40 77 77-

Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)

Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)

Twitter : @Prefet974

Facebook : @Prefet974

## RECOMMANDATIONS A SUIVRE

### ○ Se protéger avec les gestes barrières



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Se moucher dans un mouchoir à usage unique et le jeter



Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir



Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades



Eviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

- En cas de signes d'infection respiratoire (fièvre ou sensation de fièvre, toux, difficultés respiratoires) contactez le Samu Centre 15.
- Ne vous rendez pas chez votre médecin traitant ou aux urgences, pour éviter toute potentielle contamination.



## CORONAVIRUS

Ce qu'il faut savoir

LES INFORMATIONS UTILES



0 800 130 000 (appel gratuit)

[gouvernement.fr/info-coronavirus](http://gouvernement.fr/info-coronavirus)



<p><b>COMMENT SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES ?</b></p> <p>Lavez-vous très régulièrement les mains</p> <p>Toussez ou éternuez dans votre coude ou dans un mouchoir</p> <p>Utilisez un mouchoir à usage unique et jetez-le</p> <p>Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades</p>	<p><b>COMMENT SE TRANSMET LE CORONAVIRUS ? (09/03/2020)</b></p> <p>• Par la projection de gouttelettes</p> <p>• Face à face pendant au moins 15 minutes</p>	<p><b>QUELS SONT LES SIGNES ?</b></p>
---	---	---------------------------------------

### PLAN DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES RISQUES

<p><b>STADE 1</b> Cas importés sur le territoire</p> <p>→ Objectif Freiner l'introduction du virus</p>	<p><b>STADE 2</b> Existence de cas groupés sur le territoire français</p> <p>→ Objectif Limiter la propagation du virus</p>	<p><b>STADE 3</b> Le virus circule sur tout le territoire</p> <p>→ Objectif Limiter les conséquences de la circulation du virus</p>	<p><b>STADE 4</b> Accompagnement du retour à la normale</p>
--	---	---	---

Contact presse  
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-  
Courriel : [communication@reunion.pref.gouv.fr](mailto:communication@reunion.pref.gouv.fr)  
Internet : [www.reunion.gouv.fr](http://www.reunion.gouv.fr)  
Twitter : @Prefet974  
Facebook : @Prefet974